



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

euro

Question écrite n° 50594

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le problème des pièces de un et de deux centimes d'euro. En effet, certains pays européens tels les Pays-Bas, la Belgique, la Finlande ont choisi de retirer de la circulation les pièces de un et de deux centimes d'euro. Ils agissent ainsi car, affirment-ils, cela fait gagner du temps et donc de l'argent aux commerçants et aux banquiers, en leur évitant notamment des coûts de transport et de manutention importants ainsi qu'un coût de fabrication élevé. Ainsi, les montants à payer par les consommateurs sont arrondis aux cinq centimes les plus proches et toujours les plus élevés. La mise en place d'une telle solution dans notre pays risquerait de pénaliser la consommation par le biais de ce qui ressemble beaucoup à une nouvelle hausse des prix déguisée, et aurait alors un impact direct sur l'inflation. De plus, il est tout de même important de signaler que la première économie mondiale, celle des Etats-Unis d'Amérique, continue d'utiliser le « cent » qui ne représente pourtant qu'environ 0,8 centime d'euro. En conséquence, il lui demande de lui indiquer clairement la position de la France à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50594

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 novembre 2004, page 8788